

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION et de SUBMERSION MARINE (PPRi-sm) de PERROS-GUIREC

Par arrêté préfectoral du 21 novembre 2024, une enquête publique préalable à l'approbation du plan de prévention des risques inondation et de submersion marine (PPRi-sm) sur les communes de PERROS-GUIREC est ouverte du :

**mercredi 18 décembre 2024 (9h30)
au vendredi 17 janvier 2025 (16h30) inclus, soit 31 jours.**

Le commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif de Rennes, est Monsieur Jean-Luc ESCANDE.

Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public en Mairie de PERROS-GUIREC (Place de l'Hôtel de Ville - 22700 PERROS-GUIREC) et sur le site Vallès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Côtes-d'Armor (5 rue Jules Vallès - 22000 SAINT-BRIEUC), aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Il sera également consultable sur le site internet de la Préfecture (<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques2/ENQUETES-PUBLIQUES>) et à l'adresse internet suivante (<https://www.registre-dematerialise.fr/5828>).

Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête ouvert à la mairie de PERROS-GUIREC et à la DDTM. Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5828>.

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-5828@registre-dematerialise.fr. Puis, celles-ci seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5828> et donc visibles par tous.

Le commissaire enquêteur recevra les observations et les propositions qui pourraient être formulées pendant l'enquête sur le projet. À cet effet, il se tiendra à la disposition du public, en mairie, aux jours et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :



Lieux	Dates	Heures
En mairie de PERROS-GUIREC Place de l'Hôtel de Ville 22700 PERROS-GUIREC	le mercredi 18 décembre 2024	de 09h30 à 12h30 (ouverture de l'enquête publique)
	le lundi 23 décembre 2024	de 14h00 à 17h00
	le vendredi 3 janvier 2025	de 14h00 à 16h30
	le jeudi 9 janvier 2025	de 09h30 à 12h30
	le vendredi 17 janvier 2025	de 13h30 à 16h30. (Clôture de l'enquête)

La personne responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est la chargée d'études risques naturels à la DDTM des Côtes-d'Armor/service risque sécurité bâtiment (Tél. 02 96 75 67 27).

Le commissaire enquêteur formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, sauf demande motivée de prolongation. Une copie du rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la DDTM des Côtes-d'Armor, à la mairie de PERROS-GUIREC et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Le projet de plan de prévention des risques inondation et de submersion marine (PPRi-sm) de PERROS-GUIREC éventuellement modifié, sera approuvé, par arrêté préfectoral.